

Rapport sur la résilience climatique

Ce 3^e rapport présente en toute transparence l'avancement dans la réelle transformation en cours chez Énergir ayant pour ambition de passer d'un distributeur de gaz naturel à une entreprise énergétique diversifiée et active dans la mise en œuvre de la transition énergétique juste.

2022

Fiche
synthèse

energir

penser
l'énergie
autrement

Mot du président



Au cours de la dernière année, nous avons réalisé des jalons importants de notre vision d'entreprise. Par exemple, au Québec, nos actions sont orientées par notre forte volonté d'accroître nos efforts en efficacité énergétique, d'accélérer l'injection de gaz naturel renouvelable (GNR), de développer une complémentarité forte avec le réseau électrique et de développer de nouveaux vecteurs durables. Au Vermont chez Green Mountain Power et Vermont Gas Systems, les thèmes de l'hydrogène vert, la géothermie, le stockage et un approvisionnement carboneutre et renouvelable font partie du portefeuille de leurs réalisations qui visent à décarboner, tout en créant de la valeur. Ces initiatives ont pour objectif de nous mener à une carboneutralité de l'énergie que l'on distribue en 2050.

Cette année, nous avons également lancé notre démarche ESG par laquelle nous intégrons des facteurs ESG dans notre culture d'entreprise et notre modèle d'affaires. Énergir s'est engagée à jouer un rôle actif dans

un monde en transformation. Nous sommes conscients de notre rôle, de nos responsabilités et de nos limites.

Nous réexaminons nos stratégies annuellement et en continu, nous expérimentons de nouvelles façons de faire, nous développons des solutions pour que nos clients réduisent leur consommation de gaz naturel fossile et leurs émissions. Cette évolution est exigeante, d'autant plus qu'elle s'effectue aussi de l'intérieur : notre entreprise elle-même se redéfinit et se transforme. L'engagement d'Énergir est entier et porté par les membres de son personnel. C'est d'abord leur adhésion massive, leur mobilisation enthousiaste qui nous donne chaque jour l'énergie de faire mieux. À elles et à eux, merci.

Éric Lachance

Président et chef de la direction

Faits saillants du Rapport sur la résilience climatique 2022

Démarche ESG

Intégration des facteurs ESG dans notre culture d'entreprise et notre modèle d'affaires.

Révision de l'approche commerciale

Les représentants aux ventes deviennent des **agents de décarbonation** et sont dorénavant rémunérés selon la réduction des émissions de GES qu'ils contribuent à générer.

Gouvernance



Alignement de la rémunération incitative à court-terme des employés-cadres sur les objectifs stratégiques ESG, incluant la réduction des émissions de GES

(au 1^{er} octobre 2022)

Ambition de décarbonation

2030

30%
de réduction
dans les bâtiments
desservis par Énergir

2050

carboneutralité
de l'énergie
distribuée

Poursuite de la Vision 2030-2050



Accélérer nos efforts en efficacité énergétique



Augmenter le plus rapidement possible la consommation de GNR



Diminuer la consommation de gaz naturel fossile dans le secteur du bâtiment



Diversifier les activités d'Énergir

» Les actions d'Énergir pour contribuer à la décarbonation



Énergir suit, par l'entremise de cibles et d'indicateurs climatiques, l'incidence de ses orientations stratégiques en matière de décarbonation. Ces indicateurs sont également disponibles sur [la plateforme de suivi de la performance en développement durable](#).

Indicateur		Performance 2022	Cibles d'Énergir 2030
1	Initiative d'approvisionnement responsable en gaz naturel	Achat de 33 % du gaz de réseau dans le cadre de cette initiative en 2022.	Achat de 100 % du gaz de réseau d'origine fossile par Énergir dans le cadre de l'initiative d'approvisionnement responsable en gaz naturel.
2	Émissions directes des activités d'Énergir¹ (ex. fuites, combustion, parc de véhicules) Émissions indirectes des activités d'Énergir (ex. consommation d'électricité)	Émissions directes (Scope 1) : 63 531,7 tonnes éq. CO₂ en 2021²; Émissions indirectes (Scope 2) : 17,1 tonnes éq. CO₂ en 2021; Total des émissions directes et indirectes : 63 548,8 tonnes éq. CO₂ en 2021; Ces mesures représentent une réduction de 21,1 % par rapport au niveau de 1990.	Réduction des émissions de GES de 37,5 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990.
3	Efficacité énergétique	- Réduction cumulative de 263 058 tonnes éq. CO₂ résultant de l'efficacité énergétique au cours des exercices 2020, 2021 et 2022; - Réduction de 98 728 tonnes éq. CO₂ résultant de l'efficacité énergétique au cours de l'exercice 2022 (dont une réduction de 38 927 tonnes éq. CO₂ chez la clientèle du secteur du bâtiment); - Les programmes d'efficacité énergétique d'Énergir ont permis l'économie de 51,4 millions de mètres cubes de gaz naturel au cours de l'exercice 2022. ✓ Dépassement de la cible pour 2022 (48,5 M m³).	Réduction des émissions de GES de 1 million de tonnes éq. CO₂ entre 2020 et 2030.
4	GNR	- Consommation d'un volume de plus de 27 millions de mètres cubes de GNR (0,44 % du total) par la clientèle d'Énergir au cours de l'exercice 2022; - Réduction des émissions de GES de 52 265 tonnes éq. CO₂ chez les clients qui ont consommé du GNR au cours de l'exercice 2022 (dont une réduction de 16 167 tonnes éq. CO₂ chez les clients du secteur du bâtiment); - En deçà de la cible pour 2022 (1 % du total consommé).	Consommation de 10 % de GNR par la clientèle d'Énergir , soit 567 M m ³ , et réduction des émissions de GES de 1 million de tonnes éq. CO ₂ d'ici 2030.
5	Complémentarité / biénergie³	Approbation par la Régie de l'énergie du Québec de la demande sur l'offre résidentielle. Aucune réduction des émissions de GES au cours de l'exercice 2022, car les premières ententes avec la clientèle ont été conclues à l'automne. Les premières réductions seront comptabilisées lors de l'exercice 2023.	Réduction des émissions de GES de 0,5 million de tonnes éq. CO₂ d'ici 2030.
6	Réduction globale des émissions de GES dans le secteur du bâtiment	Augmentation totale des émissions de GES de 2,6 % depuis l'exercice 2020, soit 110 585 tonnes éq. CO₂, attribuable à une croissance accrue de la demande lors de la reprise économique postpandémique, et ce, malgré tous les efforts de réduction. Toutefois, Énergir demeure confiante d'atteindre ses cibles de réduction des émissions de GES malgré l'évolution de la demande hors de son contrôle.	Réduction des émissions de GES de 30 % chez les clients d'Énergir dans le secteur du bâtiment par rapport au niveau de 2020 d'ici 2030.

- Les données relatives aux émissions directes de GES (Scope 1) incluent les émissions qui doivent être déclarées en vertu du *Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère*. Pour être conformes à ce règlement, les déclarations de GES sont basées sur l'année civile. C'est pour cette raison que les données de l'année 2021 sont présentées dans ce rapport. Les informations détaillées des émissions (Scope 1, 2 et l'énergie distribuée) est disponible dans le rapport annuel de développement durable <https://energir.metro.net/?locale=fr>.
- Au cours de l'année 2021, Énergir a émis 63 532 tonnes éq. CO₂, ce qui correspond à une augmentation de 14,5 % des émissions de GES d'Énergir par rapport à l'année 2020. Cette augmentation s'explique principalement par le fait que depuis l'année 2021, en vertu du *Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère*, un potentiel de réchauffement planétaire de 25 doit être utilisé pour les émissions de méthane, et ce, en remplacement d'un potentiel de réchauffement planétaire de 21. Cette modification a pour effet de faire augmenter les émissions de GES pour une même quantité de gaz naturel émis dans l'atmosphère. En effet, si un potentiel de réchauffement planétaire de 25 avait été utilisé pour calculer les émissions de GES d'Énergir au cours de l'année 2020, ces émissions auraient été de 63 372 tonnes éq. CO₂.
- L'information devrait être communiquée dans un prochain rapport.